

un petit bâtiment contigu. Le dernier ermite y serait d'environ 1830. A cette époque, la chapelle portait également, semble-t-il, le vocable de sainte Elisabeth : c'est sous ce nom qu'elle figure avec le pacage de la Roche dans la succession de J.B. Berger décédé en 1835 (39). Ayant été reconstruite en 1851, elle fut ensuite acquise en 1906 par les époux Serre-Calinaud qui la convertirent en villa, et y pendirent la crémaille en 1909.

Une carte postale d'environ 1905 (40) nous conserve l'image de cette chapelle dans son dernier état. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire orienté grosso modo Nord-Ouest-Sud-Est, éclairé sur les côtés par une fenêtre étroite en plein cintre, et en façade par un œil de bœuf triflé. Au-dessus de celui-ci, une croix de pierre antéfixe. A l'angle sud-est, une tourelle ronde surmontée d'un lanternon, lui-même couvert par une toiture pyramidale à huit pans, forme clocheton. La porte est précédée d'un vestibule couvert, délimité à l'entrée par deux piliers carrés en pierre, et sur chaque côté par quatre baies en lancettes séparées par des meneaux cannelés en bois. Il n'en demeure aujourd'hui que le clocheton.

René CALINAUD.

BIBLIOGRAPHIE : LACROQ : *Eglises de France — Creuse* — PARINET : Note en séance, *Mém.* XXIII-LXXXI.

Sur la chapelle du Pont de la Chassagne : Voir E. PARINET, *La chapelle Saint-James*, *Mém.* T. XXII, p. LXXXVI

LA PIERRE AUX NEUF GRADINS DE SOUBREBOST

Dans la commune de Soubrebost, entre les villages de La Martinèche et de Perseix, se dresse une hauteur (574 m.) sur le sommet de laquelle se situe un rocher appelé « Pierre aux neuf gradins », entouré de nombreux autres blocs volumi-

(39) CHAMPEVAL, cité, p. 63.

(40) Editée par A. DE NUSSAC, Guéret.

neux dont certains furent appelés, autrefois, menhirs et dolmens.

Nous nous proposons de parler d'abord de ces derniers, ensuite de la Pierre aux neuf gradins.

CANCALON décrit, en 1842, près de la Pierre aux neuf gradins, deux « menhirs » : l'un, un grand bloc de granit, aussi large que haut, qui porte à son sommet plusieurs bassins ; l'autre, sur le versant sud-ouest, pierre longue, de forme pyramidale, d'environ 5 m. de long.

En 1881, M. DE CESSAC ne les signale que sous la dénomination de faux-menhirs.

La première pierre est encore actuellement debout à la place indiquée. A son pied, se trouve une grosse pierre plate horizontale qui semble placée là pour permettre d'atteindre les bassins situés au sommet du bloc.

Vue sous un certain angle, elle peut présenter l'aspect d'un menhir. Vue sous un angle différent elle semble, à certains, bien large pour mériter cette dénomination parce qu'on a trop souvent tendance à se représenter un menhir sous la forme d'un bloc dont la plus grande dimension est la hauteur, ce qui répond à l'étymologie « pierre levée ».

Les représentations conventionnelles des menhirs, dans des ouvrages généraux, ont largement contribué à accréditer cette conception sinon fausse du moins incomplète. Cependant, en Bretagne, notamment en Ille-et-Vilaine, sont rangés parmi les menhirs, de nombreux blocs dont la plus grande dimension est la largeur : à Rennac, le menhir appelé Pierre-Rouge a 4 m. de hauteur et 4 m. 30 de largeur ; à Guipry, un autre menhir a 1 m. 40 de hauteur et 1 m. 80 de largeur.

Quant à la seconde pierre, (autre menhir d'après CANCALON), je ne l'ai pas retrouvée, ou du moins pas debout. Elle s'identifie bien, par contre, avec une pierre qui se trouve couchée sur un amas d'autres rochers. Cela suppose qu'elle ait été cassée ou déterrée, mais actuellement on ne remarque aucune trace de cassure et l'on ne distingue pas la partie qui eût été enterrée.

Et pourquoi, au XIX^e siècle, briser un menhir si l'on n'utilise pas le matériau ? Un tel geste eut été facile à expliquer après le concile de Nantes, en 658, ou en 800, à l'époque de Charlemagne, où il est prescrit de détruire ou d'enfouir profondément les pierres vénérées, dans les forêts, afin que leurs adorateurs ne puissent les retrouver.

Cependant, il pourrait en être ici comme en Bretagne, où plusieurs menhirs ont été déterrés, au siècle dernier, par des paysans qui espéraient découvrir un trésor.

M. le Conservateur du Cabinet des Estampes m'a confirmé que la Bibliothèque Nationale possède une gravure représentant la Pierre aux neuf gradins (que nous reproduisons) et a ajouté : « On y voit un amas de rochers pouvant figurer menhirs et dolmen ». Cette gravure était reproduite sur d'anciennes cartes postales sur lesquelles une pierre couchée était appelée « dolmen de la Martinèche ».



Cette pierre est à la même place et dans la même position qu'actuellement. Elle possède certains caractères propres aux dolmens : elle forme une table longue, large, plate, semble avoir été taillée et s'appuie sur des supports. Mais un dolmen est une sépulture mégalithique. Or, il ne peut y avoir de sépulture sous cette pierre puisqu'elle repose sur un fond rocheux.

Cependant cette dernière particularité se retrouve en Creuse, au dolmen de « l'Andoras », dans la commune de Faux-la-Montagne (1).

M. DE CESSAC, parlant de ce dernier mégalithe, dit qu'il « présente un aspect tout spécial qui le rend douteux, le sol de la chambre étant formé par un banc de rochers en place » et que « si la nature a fait tous les frais de ce monument il faut convenir que l'imitation ne pouvait être mieux réussie ».

BOSVIEUX remarque : « Ce dolmen, dans une gorge encaissée, semée de rochers a été exhaussé artificiellement ; l'on ne pouvait choisir un site plus horrible pour les sanguinaires mystères du Druidisme », et M. C. LABORDE le fait figurer, cependant, dans sa liste des dolmens.

A Saint-Just, en Bretagne, un fait semblable s'est produit et il est dit : « Sommes-nous en présence d'un phénomène naturel, ou bien des hommes n'auraient-ils pas posé intentionnellement, dans la place qu'il occupe, cet énorme bloc et ne serait-ce pas, par exemple, un monument commémoratif ? ».

Après ces considérations, il convient de constater que si, autrefois, près de la Pierre aux neuf gradins, deux blocs furent dénommés menhirs et un autre bloc dolmen, il est actuellement difficile d'établir qu'ils méritaient ou non cette dénomination.



La Pierre aux neufs gradins présente deux éléments distincts tout à la fois quant à leur nature, leur emplacement, leur origine :

1°. — les bassins

2°. — les gradins.

Une étude sérieuse de cette pierre comporte :

1°. — son aspect géologique

(1) V. LECLER, *Dictionnaire...*, Faux-la-Montagne et LABORDE, *Dolmens (Creuse)*, Mém. T. XXXIII, p. 482.

2°. — son aspect archéologique et historique

3°. — son aspect folklorique et légendaire.

ASPECT GÉOLOGIQUE

La face supérieure de ce bloc est sensiblement plane ; plusieurs personnes peuvent s'y tenir à l'aise. La première moitié droite est creusée de deux bassins ; le premier à ouverture circulaire de 55 cm. de diamètre, le second à ouverture ovale avec un grand axe de 1 m. 50 et un petit axe de 55 cm. Ils communiquent entre eux par une ouverture appelée en 1842, « voie intérieure », qualifiée en 1906, « étroite ouverture ».

Aujourd'hui, nous précisons que la cloison qui sépare les deux bassins est percée d'un orifice circulaire de 10 cm. de diamètre.

En 1842, CANCELON signalait trois bassins dont deux communiquant entre eux. En 1881, DE CESSAC dans sa « Liste critique et descriptive des monuments mégalithiques de la Creuse », indique aussi trois bassins, de même que M. LABORDE dans son étude « Les mégalithes ».

Ces précisions ne sont, sans doute, pas le fruit de l'observation directe, car seuls, les deux bassins décrits précédemment demeurent.

QUELLE ORIGINE CONVIENT-IL D'ATTRIBUER A CES BASSINS ?

En 1830 déjà, M. DE CAUMONT considérait ces bassins comme des phénomènes naturels. A son tour, DÉCHELETTE affirme que ces phénomènes sont purement naturels et ont pour origine la présence de lichens ou l'ablation de nodules.

En 1866, M. DE CESSAC, examinant un rocher sur cette colline même, fit une expérience qu'il rapporte ainsi : « Remarquable, sur un des rochers, du gravier accumulé, j'eus la pensée de l'enlever. Ce gravier n'avait aucune cohésion. En l'approfondissant, il montra un peu plus de résistance, qui céda néanmoins au grattage fait à l'aide du bout d'un parapluie que j'avais à la main. Enfin, après une dernière pression exercée sur un rognon demi-solide qui occupait le fond, j'avais dé-

blayé, en quelques minutes, un bassin parfaitement ovale, à parois douces et très lisses, de 25 cm. de longueur et 10 à 15 cm. de profondeur », et il ajoute : « Doit-on conclure de cette dernière observation que tous ces bassins sont naturels ? c'est assez ma pensée ».

Et, tenant compte des connaissances scientifiques actuelles, M. GROT, directeur de recherche au C.N.R.S. et directeur des Antiquités Préhistoriques de la Bretagne me précise : « De nos jours, aucun spécialiste ou aucun professionnel de la préhistoire ou de la géologie ne prendrait des pierres à bassins, connues sur les surfaces granitiques du monde entier, pour autre chose que des effets de l'érosion ».

Il est facile d'observer, tant aux bassins de la Pierre aux neuf gradins, que pour ceux des rochers environnants, que leur fond, qu'il soit sec ou rempli d'eau, est garni de gravier, qui n'est évidemment pas du sable apporté par le vent, mais le résultat de la désagrégation lente du granit sous l'action des agents atmosphériques.

ASPECT ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Mais le fait que ces bassins soient le résultat de l'érosion n'exclut nullement la possibilité que certains d'entre eux aient été marqués par la main de l'homme quant à leur établissement, à leur transformation ou simplement leur utilisation.

Le roc, d'environ 3 m. de hauteur et également 3 m. de largeur, est abrupt de tous les côtés sauf sur l'une de ses faces dont la déclivité trop prononcée ne permettrait pas de le gravir aisément, si neuf marches creusées dans le granit n'en facilitaient l'escalade. Ces gradins quelque peu grossièrement taillés, de 1 m. de longueur, placés à 20 ou 25 cm. les uns au-dessus des autres, lui ont fait donner par les habitants le nom de « *Lo Peïro de Nau Ebalai* ».

Les dimensions de ces marches, taillées de toute évidence par l'homme, sont les dimensions moyennes de celles d'un escalier devant convenir à toutes les statures et ne semblant pas faites pour l'usage d'une race différente de celle du pays.

Ces marches ont été établies pour accéder à la plate-forme

en vue d'utiliser ou les bassins ou la plate-forme, ou ces deux éléments à la fois.

DECHELETTE écrit : « Les bassins ont peut-être été, à l'origine, l'objet d'un culte fétichiste de la part de populations primitives, incapables d'expliquer leur formation sans quelque intervention surnaturelle ».

Une opinion semblable a été émise par DE CESSAC.

CANGALON pense que « si l'on tient compte de la vénération superstitieuse que ces pierres ont conservée à travers tant de siècles écoulés, on sera bientôt convaincu que ces rochers étaient un de ces sanctuaires qui excitaient l'effroi et la vénération de nos pères et où existaient les autels sur lesquels s'accomplissaient les sanglants sacrifices à Teutatés et à Esus ».

BULLIOT signale que certains érudits attribuent aux Druides l'exécution des neuf marches et le creusement des bassins. La plate-forme du rocher devint, pour eux, une table de sacrifices et les cuvettes furent destinées tantôt à recevoir le sang des victimes, tantôt à servir de sièges aux sacrificateurs.

Toutes les imaginations se donnant libre cours, on a encore vu dans ces bassins des cuves baptismales.

M. le Lieutenant-Colonel J. DE LA COMBLE, conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Autun, m'a précisé : « Il est possible que les Druides, cherchant à frapper l'imagination de leurs fidèles, aient utilisé ces sites pour y célébrer leurs fêtes et les pierres à bassins comme pierres de sacrifices ».

Etant donné que ce rocher à escalier est le seul en Creuse si l'on excepte un autre tout voisin, faisant partie du même ensemble, et sur lequel quelques marches sont ébauchées, j'ai cherché s'il en existait d'autres en France. A Autun seulement se trouve une rampe à escalier conduisant au sommet du roc pour faciliter, de même qu'à la Pierre aux neuf gradins, l'accès à la plate-forme supérieure. On l'appelle « Pierre de la Wivre », repaire d'un trésor fabuleux, gardien de trésors enfouis. Au milieu de la plate-forme, qui semble avoir été arasée comme celle de notre pierre, est creusée une cuvette remplie par les eaux pluviales, appelée « Fontaine aux larmes ».

Les archéologues de la région d'Autun pensent que cet escalier, que l'on ne distingue plus actuellement tant la pierre est dégradée, avait été taillé par les Gallo-romains, et se demandent si la surface supérieure n'aurait pas été le lieu d'assemblée des chefs gaulois.

Je me suis alors rappelé qu'autrefois la Pierre aux neuf gradins s'appelait « le Tribunal romain » et j'ai établi un rapprochement entre la pierre d'Autun et celle de Soubrebost.

Il est aisé de remarquer, comme n'ont pas manqué de le faire nos directeurs archéologiques, MM. BALSAN et FOURNIER, que le versant de cette montagne, emprunté pour atteindre la Pierre aux neuf gradins, loin d'avoir une déclivité régulière, présente deux très nettes accentuations de pente, qui ne semblent pas s'expliquer géologiquement et pourraient bien être l'œuvre des hommes. Cette colline aurait pu être aménagée pour augmenter la difficulté d'accès à son sommet et à la plate-forme utilisée, peut-être, par les Gaulois et par la suite au long des siècles comme poste de guet ou de signaux optiques ou les deux à la fois. (La tradition des feux celtiques se poursuit jusqu'à Bibracte).

ASPECT FOLKLORIQUE — PRATIQUES SUPERSTITIEUSES

Autre point commun avec la pierre d'Autun, les bassins de la Pierre de Soubrebost ont été jusqu'ici il n'y a pas encore bien longtemps, l'objet de pratiques superstitieuses.

On se guérissait de la fièvre en buvant de l'eau contenue dans les bassins et en y jetant sans être vu, une pièce de monnaie ou une épingle.

On guérissait les maladies éruptives en plaçant la partie supérieure du corps de l'enfant dans le petit bassin et en le lavant avec l'eau contenue dans le grand.

On guérissait, de la même manière, les maladies du cuir chevelu.

Au début du siècle, on laissait encore sur la plate-forme, en échange de la santé qu'on retrouvait, la coiffe, la chemise, ou un linge quelconque ayant appartenu au malade. •

Les jeunes filles désirant se marier et les femmes mariées voulant s'assurer la fidélité de leur mari, jetaient des épingles dans un bassin et buvaient de son eau.

ASPECT LÉGENDAIRE

Enfin, dernier point commun avec la pierre d'Autun et aussi avec tant de mégalithes qui, par leur forme, leur volume, leur emplacement dans un lieu isolé, au milieu des bois, au sommet des collines, au fond des gorges, parmi des entassements chaotiques qui ont frappé et excité l'imagination des peuples peu évolués, la Pierre aux neuf gradins possède sa légende dont le personnage principal est, bien entendu, le Diable, ce Diable qui a laissé l'empreinte de ses griffes sur tant de rochers.

Un roi du pays, dans les temps très anciens, voulut posséder un trône dont les dimensions fussent en rapport avec sa puissance. Ses sujets, toutefois, ne purent réussir à entasser, en les rassemblant, les blocs colossaux destinés à former les grandioses assises de ce trône.

Le roi crut bon alors de recourir à l'aide du démon. Celui-ci commença le travail pour montrer son pouvoir et se garda bien de stipuler quel serait son salaire. Mais, avant d'achever sa tâche, il eut soin d'en réclamer le prix, exigeant, suivant l'usage, que le roi lui promit son âme. Celui-ci, fort effrayé, regretta amèrement son imprudence. Voyant que la partie la plus importante du travail était achevée, il crut pouvoir en bénéficier tout en n'acceptant pas la dangereuse proposition qui lui était faite. Il refusa de ratifier le marché. Le Diable, furieux, démolit son œuvre ébauchée dont les débris jonchèrent le sommet de la colline et ne laissa subsister que les premiers degrés devant conduire au trône projeté.

Telle était la légende qui avait cours dans la région.



La Pierre aux neuf gradins, avec ses bassins œuvre de la nature et ses escaliers œuvre de l'homme, formant un ensem-

ble qui a pu avoir, au long des siècles, des fonctions utilitaires et des fonctions mystiques, garde encore aujourd'hui une part de son mystère.

Andrée LOURADOUR.

BIBLIOGRAPHIE

J. CANCALON, *Essai sur les monuments celtiques de la Creuse*, Aubusson. Langlade, 1843 (1 grav.)

DE CESSAC, *Liste critique et description des monuments mégalithiques de la Creuse*, Rév. archéol. juillet-août-septembre 1881.

NADAPEYRAS

Pourquoi avoir conduit la Société à Nadapeyras ?

Pour de multiples raisons que nous allons exposer.

Tout d'abord, en cette année 1964, vingt ans après les tragiques événements de la Libération de la France, il était nécessaire de rappeler que ce haut-lieu fut l'un des terrains de parachutage sur lequel tombèrent du ciel les secours envoyés d'Angleterre à l'armée clandestine de la Résistance.

Après la prise de Guéret, première préfecture de France libérée, le 7 juin 1944, les Allemands se déchainèrent sur la Creuse après avoir repris la ville. Dans la commune voisine de Saint-Pardoux-Lavaud, le 17 juillet 1944, ils fusillaient le lieutenant FFI Eugène FRANCE, dont une rue de Guéret porte le nom. Mais, ce même 17 juillet, ces mêmes troupes, baptisées du nom de « Tartare-Légion », en opérations contre celles de la Résistance qui venaient de recevoir un important parachutage d'armes, surgissaient à Nadapeyras. Les Allemands tombaient sur M. VACHERON, du village de Villatange, commune de Morterolles, appelé à l'aide par son ami, M. FAURE, maire de Soubrebost, pour transporter en lieu sûr, avec des attelages de bœufs, les précieux « containers » pleins d'armes et de matériel parachuté. Tous deux furent fusillés et une grande partie du village incendié, tandis que M. GASNIER échappait aux Allemands, mais que, le lendemain, son épouse était abattue